



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 14 septembre 2018

### DE NOUVEAUX POINTS NUMÉRIQUES AU SEIN DES 10 MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC EN BUREAUX DE POSTE EN GIRONDE

Pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne, **Didier Lallement, Préfet de la Gironde**, représenté par **Eric Suzanne, sous-préfet de Langon** et **Agnès Grangé, Déléguée Régionale du Groupe La Poste en Nouvelle Aquitaine** signent ce jour une convention de partenariat en présence de **Danielle Secco, Présidente de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale de Gironde**, et **Jean-Jacques Edard, Maire de Cavignac**.

#### Une convention pour adhérer aux maisons des services au public (MSAP)

Espaces mutualisés de services au public labellisés par les préfets de département, les Maisons de Services Au Public (MSAP) ont vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de 1er niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Dans le cadre du programme "*Préfecture Nouvelle Génération*" lancé par le ministère de l'intérieur, la préfecture de la Gironde souhaite intégrer ces Maisons de services au public et proposer les services relatifs aux démarches dématérialisés, en augmentant le nombre de points numériques implantés sur le territoire du département et ouvert aux usagers.

Ces démarches dématérialisées concernent les pré-demandes de carte nationale d'identité et de passeport, ainsi que les démarches relatives aux cartes grises et aux permis de conduire.

C'est dans ce contexte que La Poste et la préfecture de Gironde se sont rapprochées afin de signer la présente convention d'adhésion, au niveau départemental.

Afin d'élargir le nombre de points numériques et participer à une couverture du territoire départemental, dix Maisons de Services au Public (MSAP), hébergées par la Poste, ont été installées dans les communes de **Barsac, Carcans, Castelnau de Médoc, Cavignac, Galgon, Grignols, Le Verdon sur Mer, Préchac, Rauzan et Saint Vivien du Médoc**.

**La Préfecture de Gironde, la CAF, la MSA, la CARSAT, la CPAM, Pôle Emploi, CCI Bordeaux Gironde, DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques) et La Poste sont désormais réunis au sein d'un même lieu.**

Les habitants de la Gironde bénéficient d'une gamme étendue de produits et services de La Poste et d'un accès privilégié aux services à la population. Outre la possibilité de bénéficier de l'ensemble des services suivants : affranchissement, achats de produits postaux courrier et colis, téléphonie mobile, opérations bancaires et conseil financier de La Banque Postale, les habitants pourront aussi bénéficier d'un îlot numérique aménagé et dédié à la consultation des services en ligne des partenaires.

Le chargé de clientèle du bureau de poste MSAP, les accompagne dans leurs démarches en ligne, dans l'utilisation des outils numériques mis à leur disposition mais également dans la compréhension des documents, la constitution de dossiers simples, la création de comptes, etc. Ils pourront, par ailleurs, être reçus dans un espace confidentiel, mis à la disposition des partenaires qui le souhaitent. Par ailleurs, La Poste a choisi de mettre à disposition un équipement numérique composé d'un ordinateur, d'une tablette, d'une imprimante et d'un scan, ainsi que d'une connexion gratuite à internet en wifi.